

Mesdames, Messieurs, chers adhérents,

Quelques infos :

Rendez-vous avec le Maire le mardi 25 novembre ; le but était :

- 1) de savoir si l'étude pré-opérationnelle était demandée et lancée,
- 2) de lui présenter notre nouvelle proposition de protection de la dune.

1) nous avons demandé au Maire de prendre ses dispositions et le plus rapidement possible pour que fin décembre début janvier l'étude pré-opérationnelle puisse être lancée ; nous venons d'apprendre que le cahier des charges doit être rendu pour mi-décembre.

2) Compte-tenu de la dégradation rapide de la dune notre projet maquette est devenu maintenant caduque ; nous avons présenté au Maire un nouveau croquis : protection dans le prolongement des enrochements actuels, qui sont en place depuis 27 ans, et rechargement en sable derrière, tout cela sur 350 m, avec plantation d'oyats et d'argousiers pour protéger l'environnement.

Le Maire nous répond que la solution en enrochements n'est plus trop d'actualité ; elle est réservée pour la protection de l'habitat... (il semble bien pourtant que c'est notre cas...habitations, camping). Par ailleurs, l'on parle beaucoup, dit-il, de gros boudins –diamètre 1m80- ??? et il ajoute : j'attends la réponse des experts et selon ce qu'il me sera proposé, c'est le conseil municipal qui décidera ; il ajoute encore : je ne crois pas du tout à la solution du ré-ensablement contrairement au compte-rendu des journaux.

Ci-joint notre nouvelle proposition, en croquis, vous pouvez nous donner votre avis si vous le souhaitez.

Il y a eu une réunion à la DDTM le jeudi 27 pour la destruction du blockhaus ; Daniel Delcloy y a assisté. Il a été demandé d'attendre leur rapport avant de communiquer sur cette réunion ; nous respectons.

Lundi matin, 1<sup>er</sup> décembre, les travaux de destruction du blockhaus ont commencé par le haut ; nous ne pouvons pas trop nous approcher –cause de sécurité- ; le trou occasionné sera comblé avec du sable venant de où ? et sera maintenu comment ? personne en fait état.

2<sup>ème</sup> jour de destruction, FR3 était présent avec les responsables des Administrations ; nous nous n'y sommes pas imposés.

La DDTM nous re-précise que c'est bien le Maire qui détient toutes les cartes maîtresses.

Sentiments dévoués.

Anne CORDIER

Daniel DELCLOY

Jean RENARD